



**RETOURNER LES SOUMISSIONS À /
RETURN BIDS TO :**

**Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada, Service national de passation de
marchés**

TÉLÉCOPIEUR : 1-855-983-1808

Courriel de soumission / Bid Email :
soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 15 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés

APPEL D'OFFRES
INVITATION TO TENDER

Proposition à : l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Opérations des approvisionnements
Cornwall, Ontario, K6H 6S2

Title-Sujet Remplacement du pont tournant de Boundary au lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P468-22-0092/A		Date: 09 septembre 2022
GETS Reference No. – No de référence de SEAG PW-22-01003050		Client Ref. No. – No. de réf du client. RPA 344
Solicitation Closes – L'invitation prend fin :		
at – à 14h00	on – le 13 sept 2022	Time Zone - Fuseau horaire HAE - EDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Sheldon Lalonde sheldon.lalonde@pc.gc.ca		
Telephone No. - No de téléphone 343-585-3836		Fax No. – No de FAX: 1-855-983-1808
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction :		
See Herein – Voir aux présentes		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER
À ÊTRE COMPLÉTÉ PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Titale - Titre	
Telephone No. - N° de téléphone: _____	
Facsimile No. - N° de télécopieur: _____	
Signature	Date

MODIFICATION #7

OBJET DE LA PRÉSENTE MODIFICATION :

1. QUESTIONS ET REPONSES :

Question 1

La partie 2.1.8 de la section 13 10 00, stipule ce qui suit.

Tous les tubes hydrauliques seront en acier inoxydable sans soudure, à diamètre extérieur de ¾ pouce et à paroi de 0,95 pouce, conformément à la norme ASTM A269, sauf indication contraire. Les tubes seront enroulés en bobines pour éviter les joints.

Notre fournisseur a exprimé quelques inquiétudes. Il nous a informés qu'il s'agissait d'un produit sur mesure, nécessitant une commande minimale de fabrication, ce qui entraîne des coûts importants. Ce produit en bobine est généralement utilisé pour la fracturation et, à ce titre, il semble impossible de trouver un installateur qualifié. Serait-il acceptable d'envisager des longueurs standards de 20 pieds de tube en acier inoxydable et des longueurs continues de tuyau hydraulique pour la partie immergée?

Réponse

Une étude du marché a montré qu'il existait des tubes dans des dimensions adaptées à cet usage et qui ne requièrent pas d'usinage spécial. Fournir le produit tel qu'il est demandé.

Question 2

La partie 2.1.4 de la section 02 41 23 sur la démolition sélective du site exige que le poids des marteaux brise-béton ne dépasse pas 7,0 kg. Compte tenu de l'important volume de béton à enlever, cette exigence aura un impact monétaire

important sur le projet et son calendrier. Serait-il acceptable d'utiliser un équipement plus lourd pour démolir la face extérieure de la structure en béton existante?

Réponse

Il est possible d'utiliser un équipement de concassage plus lourd et des équipements rotatifs montés sur des machines, en particulier pour l'enlèvement initial du béton aux piles, à condition que l'équipement utilisé n'endommage pas le béton restant. Il s'agit notamment de gérer la direction de l'énergie de tous les équipements de manière à ce que le béton soit cisailé vers un bord ouvert et que l'énergie ne pénètre pas dans le béton, comme c'est le cas lorsque les marteaux brise-béton sont orientés selon un angle proche de 90 degrés ou lorsque le concassage n'est pas contrôlé. Même si l'équipement utilisé est léger dans la surface, les dispositions de la spécification s'appliquent. Les dimensions de l'équipement doivent être limitées aux dispositions de la spécification lorsqu'il s'agit de s'approcher de la surface à préserver, tel que l'aura déterminé le représentant ministériel, à moins que l'entrepreneur puisse démontrer que ses méthodes ne causent pas de dommages au béton à préserver. En ce qui concerne la culée, la profondeur du béton retiré devrait être inférieure à celle du béton des piles et nécessiter une bonne maîtrise que procure un équipement manuel plus petit.

Question 3

Dans la modification 2, un rapport géotechnique a été inclus dans les spécifications, à la section 6.1 (« Geotechnical Investigation Boundary Road Swing Bridge by GHD », étude géotechnique au pont tournant de Boundary par GHD). Ce rapport recommandait que la culée sud soit stabilisée à l'aide d'un système basé sur des ancrages sous tension ou des corps morts. L'Agence Parcs Canada a-t-elle l'intention d'approfondir cette question après l'adjudication du projet ou doit-elle l'inclure à l'étape de l'appel d'offres? Si le système doit être inclus dans l'appel d'offres, WSP en précisera-t-elle la conception?

Réponse

Des données anecdotiques antérieures à l'étude géotechnique indiquaient la possibilité d'un déplacement dans la culée sud. Une analyse ultérieure et la comparaison des renseignements sur le site, y compris les

Solicitation No. - N° de l'invitation

5P468-22-0092/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

344

Amd. No. - N° de la modif.

007

Contracting Authority - Autorité contractante

Sheldon Lalonde

File Name - Nom du dossier

Remplacement du pont tournant de Boundary au lieu historique national de la Voie-Navigable Trent-Severn

brèches à la hauteur du pont, ont indiqué que le phénomène ne semblait pas s'être produit. Le système d'ancrage n'était donc pas nécessaire et n'a pas été inclus dans la portée de la réparation.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.